



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120356

RUE DE LA MIRANDELLE : ACQUISITION D'UNE PARCELLE EN
EMPLACEMENT RESERVE POUR L'ELARGISSEMENT DE LA RUE
(CREATION D'UNE VOIE PIETONNE ET D'UNE PISTE CYCLABLE) **KL**
242

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
03 juillet 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN

URBANISME ET FONCIER

**RUE DE LA MIRANDELLE : ACQUISITION D'UNE PARCELLE EN
EMPLACEMENT RESERVE POUR L'ELARGISSEMENT DE LA RUE
(CREATION D'UNE VOIE PIETONNE ET D'UNE PISTE CYCLABLE)
KL 242**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La rue de la Mirandelle est une voie étroite ne comportant actuellement aucun trottoir. Pour accompagner le développement de l'habitat sur son linéaire, et permettre une amélioration sensible des conditions de circulation de tous les usagers de la voie publique, le PLU comporte un Emplacement Réservé A 445 afin de créer une voie piétonne et une piste cyclable sécurisées.

D'autre part, il convient de desservir les constructions nouvelles le long de cette voie par les différents réseaux dont certains d'entre eux, pour des raisons de résistance aux charges et de commodité d'intervention ultérieure (entretien), doivent être implantés sous trottoir.

Le propriétaire de la parcelle figurant en Emplacement Réservé, cadastrée section KL n° 242 de 26 m², a accepté de la céder à la Ville moyennant le prix de 446 euros, dont 160 euros d'indemnité pour deux tilleuls inclus dans l'emprise.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle KL n° 242 au prix de 446 euros ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits y afférents étant supportés par la Ville de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL